



Formations sociales
et médico-sociales

41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

Rapport d'Activité

2018

*Notre métier,
c'est les autres.*





41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

SOMMAIRE

2018, une année marquée par des réformes impactant l'activité de l'Institut Saint-Laurent	4
1 La vie de l'association.	6
1.1 La composition du Conseil d'Administration.	6
1.2 Le fonctionnement du Conseil d'Administration.	6
2 La vie de l'établissement.	7
2.1 Les Ressources Humaines.	7
2.2 La démarche qualité et le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ).	8
2.3 Le Centre de Ressources Documentaires.	9
2.4 Les publications de l'ISL.	10
2.5 Le Conseil de Vie Sociale.	11
2.6 Le pôle Sélection.	11
3 La vie des filières de formation.	14
3.1 Les priorités formatives à l'Institut Saint Laurent	14
3.2 Le projet d'éco-citoyenneté et/ou d'éco-responsabilité dans la formation à l'Institut Saint Laurent.	16
3.3 La formation d'Accompagnant Educatif et Social (Niveau V).	17
• L'évolution des effectifs des promotions AES.	18
• Les résultats aux examens DEAES.	18
3.4 La formation de Moniteur Educateur (Niveau IV).	18
• L'évolution des effectifs des promotions de ME.	18
• Les résultats aux examens DEME.	19



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

3.5	La formation d'Educateur Spécialisé (Niveau III).	19
•	L'évolution des effectifs des promotions ES.	19
•	Les résultats des examens au DEES.	19
3.6	Les modules complémentaires AES et ME.	20
3.7	La place de l'Institut Saint Laurent dans le schéma régional des formations sociales 2018.	20
4	La vie du pôle de formation continue.	22
4.1	Les formations de Surveillants de Nuits Qualifiés et Maîtres et Maitresses de Maison.	22
•	L'évolution des effectifs des promotions SNQ et MM.	22
•	Les résultats aux certifications de SNQ et MM.	23
4.2	Les formations professionnelles continues et les dispositifs d'Analyse Réflexive de la Pratique Professionnelle.	23
5	Les réseaux et les partenariats.	24
5.1	Les accompagnements VAE.	24
5.2	Le Groupement de Partenaires Régionaux Auvergne Rhône-Alpes.	24
5.3	Création du Groupement URAFORIS pour la Professionnalisation.	25
5.4	Les partenariats avec les sites qualifiants.	27
5.5	Contributions et autres actions de réseaux et partenariats.	28
•	Le CRD de demain	28
•	Mise en œuvre de la plateforme numérique Spiral Connect à la rentrée 2018	28
•	Le réseau Don Bosco Action Sociale : premières assises en 2018	28
•	L'ambition de GOFASSS : SYPRE	29
•	Accréditation enseignement supérieur et Convention avec l'Université Lyon 2	30
•	Partenariat avec l'ESSE	30
•	Communication autour des métiers du social et du médico-social	30
5.6	Les synergies avec le Lycée Don Bosco.	30
6	Prospectives 2019.	31



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

2018, une année marquée par des réformes impactant l'activité de l'Institut Saint-Laurent

Si le secteur social et médico-social est impacté depuis une quinzaine d'année par des transformations importantes (évolution continue du contexte législatif et réglementaire, logique de résultats et de qualités, prescriptions exponentielles du travail et des tâches, transformations des modalités et de l'organisation des interventions, rationalisations des coûts et des moyens, évolutions de pathologies de plus en plus lourdes des personnes accueillies, développement de collaborations / partenariats / mutualisations / fusions-absorptions, concurrences sur les procédures d'appels à projets entre les structures imposés par la loi HPST), la formation en travail social a connu en 2018, suite au **Décret n°2017-537 du 13 avril 2017 relatif à l'agrément des établissements de formation pour dispenser une formation préparant à un diplôme de travail social, et aux Arrêtés du 7 juin 2017 relatif aux éléments constitutifs de la demande d'agrément et relatif aux mentions figurant dans l'arrêté d'agrément délivré par le président du conseil régional**, une réforme très importante venant impacter grandement l'activité 2018 de l'établissement.

L'Institut Saint Laurent a du également répondre à l'Instruction du 23 février 2018 relative à la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements et aux **Décrets n° 2018-733 et 2018-734 du 22 août 2018 relatifs aux formations et diplômes du travail social (notamment pour la formation d'Educateur spécialisé)**.

L'Institut Saint Laurent a ainsi déposé, entre juin 2018 et octobre 2018, 3 nouvelles demandes d'agrément pour les formations d'Educateur spécialisé, Moniteur éducateur et Accompagnant éducatif et social, sur plusieurs territoires de la Région.

Ces préparations aux réponses aux agréments lui ont permis de réajuster son projet pédagogique global, dans un souci **de participer activement à la formation des professions sociales, et un engagement fort à accompagner des professionnels et futurs professionnels à devenir des acteurs impliqués, compétents, et pouvant s'adapter aux nouvelles exigences professionnelles et à la logique compétence, ce, dans l'intérêt supérieur des personnes vulnérables.**

Le réajustement du projet d'établissement aura constitué un enjeu majeur pour l'Institut Saint Laurent :

- Définir autour des 3 axes (Formations initiales / Formation continue / Animation du milieu professionnel et recherche) les modalités particulières de contribution de l'établissement à la



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

mise en œuvre des missions de formation qui lui sont confiées par ses autorités : la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes (**Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale - Décret n° 2017-537 du 13 avril 2017 relatif à l'agrément des établissements de formation pour dispenser une formation préparant à un diplôme de travail social - Arrêté du 7 juin 2017 relatif aux éléments constitutifs de la demande d'agrément mentionnée à l'article R. 451-2 du code de l'action sociale et des familles - Arrêté du 7 juin 2017 relatif aux mentions figurant dans l'arrêté d'agrément délivré par le président du conseil régional défini à l'article R. 452-1 du code de l'action sociale et des familles**)

- Etablir, dans le respect des différents schémas des formations professionnelles et particulièrement des schémas des formations préparant aux diplômes de travail social, en cohérence avec les programmes et les référentiels nationaux, un modèle stratégique dans son environnement territorial et partenarial.
- Permettre, à court et moyen terme, de répondre aux principaux enjeux :
 - Développer et promouvoir l'identité et la spécificité de l'Institut dans son territoire en affirmant ses valeurs.
 - Répondre, s'inscrire et œuvrer dans les évolutions du secteur de la formation en travail social, en référence incommutable aux textes en vigueur et en lien avec les pratiques en vigueur dans le champ de l'éducation.
 - Favoriser la professionnalisation des apprenants en adéquation avec les missions qui leur seront confiées, se centrant sur l'accompagnement éducatif en proximité des personnes en difficulté, et sur le soin et le bien être des personnes en situation de handicap ou de dépendance.
 - Mettre en œuvre une pédagogie personnalisée, s'adressant à chaque personne, en vue de son développement propre et de son insertion professionnelle et sociale.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

1 La vie de l'association.

1.1 La composition du Conseil d'Administration.

En 2018, le Conseil d'Administration est composé de 13 membres provenant d'horizons divers. Un nouveau bureau a été nommé par le Conseil d'Administration, conduisant à un changement de présidence et vice-présidence.

- Monsieur Bernard DREVON, Président.
- Monsieur Jean-Marie PETITCLERC, Vice-président.
- Monsieur François LE CLERE, Trésorier.
- Monsieur Eric MARIE, Secrétaire.
- Sœur Marie-Agnès CHETCUTI, membre du bureau.
- Monsieur Guy AVANZINI, Président d'Honneur.
- Monsieur Jacques BOUVET, administrateur.
- Sœur Marie-Françoise BRESSE, administrateur.
- Monsieur Vincent CHARASSIN, administrateur.
- Monsieur Emmanuel LAPORTE-WEYWADA, administrateur.
- Madame Nicole MAILLARD, administrateur.
- Monsieur Guy MERLE, administrateur.
- Monsieur Gabriel TARDY, administrateur.

1.2 Le fonctionnement du Conseil d'Administration.

Durant l'année 2018, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en date des 4 avril 2018, 26 juin 2018, et 22 octobre 2018. Le Conseil d'Administration du 22 octobre 2018 s'est tenu en présence des administrateurs du Lycée Don Bosco. Il en sera de même pour les prochains C.A. afin d'initier une synergie commune et de resserrer les liens entre les deux établissements, sous l'égide d'une direction générale unique.

Le Conseil d'Administration a œuvré pour le fonctionnement de l'Association en traitant notamment :

- des dossiers en lien avec les diverses réformes : réforme des formations sociales de niveau III (convention avec l'Université Lyon 2) et réforme de la formation professionnelle ;
- des dossiers internes liés à une évolution organisationnelle des services ;



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- des réseaux et partenaires de l'Institut Saint-Laurent : synergies avec le Lycée Don Bosco, DBAS (Don Bosco Action Sociale), Sypré (groupement des organismes de formation sociale et sanitaire salésiens).

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ISL a eu lieu le 26 juin 2018.

2 La vie de l'établissement.

2.1 Les Ressources Humaines.

- **Focale sur les effectifs.**

Au 1^{er} décembre 2018, **les collaborateurs permanents** composent l'effectif de l'ISL pour **12,97 ETP** : 6 Formateurs permanents et 1 Formateur en CDD, 4 Personnels administratifs (dont un PEC), 1 Personnel logistique, 1 Cadre non-hiérarchique et 2 Cadres hiérarchiques ; auxquels s'ajoutent 3 salariés du Lycée Don Bosco, mis à disposition de l'ISL.

Sur l'année 2018, **112 intervenants vacataires en CDD d'usage** et **21 intervenants vacataires sur facturation** sont intervenus auprès des différentes filières de formations, sur le pôle formation continue ou pour des actions de sélection et de jurys de certification.

- **Mouvements du personnel.**

L'année 2018 a été marquée par des départs et arrivées de personnel :

- Départ de Karima BOUKACEM, Formatrice permanente
- Départ de Jessica BILLAUD, Agent administratif, accueil (CAE/CUI) remplacée par Andréina ARMAS, Agent administratif, accueil (PEC)
- Départ de Géraldine BENITAH, Responsable Filières
- Départ de Sylvie GUIRONNET, Comptable, remplacée ponctuellement par Emilie THIOT, Hélène VESERI (+ paie/social par l'ESSSE) puis aujourd'hui par Christelle GARDES, Comptable
- Départ de Myriam VARTORE, Formatrice CDD



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

• **Plan de formation.**

Intitulé	Stagiaires
Formation à l'Accueil téléphonique	Jessica Billaud
Formation à la plateforme Spiral Connect	Equipe pédagogique
Formation au logiciel YPAREO	Marianne Avrain, Jessica Billaud, Juliette Richir, Emilie Thiot, Hélène Veseri
Formation bureautique	Personnel ISL selon niveau
Bilan de compétences	Marlène Marti
Formation de formateurs AFPA	Elisabeth Ducreux-Accary
Fondements salésiens	Eric Furstos

2.2 La démarche qualité et le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ).

L'Institut Saint Laurent s'est engagé à évaluer ses pratiques sur une base : Ethique – Qualité – Performance. Les exigences du référentiel élaboré et porté par le cabinet IDQS (Institut pour le Développement de la Qualité Sociale) se répartissent en 9 domaines :

Le leadership et le développement de la vision.	« Quel est le système de gouvernance ? »
Le management des ressources humaines.	« Quel est le système de Valorisation des Rôles Professionnels ? »
La politique générale et la stratégie.	« Comment le projet est-il mis en œuvre ? Quelles sont les régulations internes ? »
Le management des autres ressources et partenariats.	« L'entité maîtrise-t-elle ses ressources, la sécurité ? Comment gère-t-elle ses partenariats ? »
Les processus.	« L'entité a-t-elle précisé qui fait quoi, où, quand, comment ? »
L'impact sur les ressources humaines.	« Quel est le climat social ? »
L'impact sur les usagers.	« Quel est le ressenti des usagers ? »
L'impact sur l'environnement social.	« Comment l'entité est-elle perçue par son environnement ? »
La performance globale.	« Comment l'entité et les parties prenantes s'assurent de la performance ? »



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

Le Label QualiEthique, assorti de préconisations, a été attribué à l'ISL en 2015 pour une durée de 3 ans. Son renouvellement est soumis au suivi annuel d'amélioration de la qualité.

Le plan d'amélioration continue de la qualité de l'Institut Saint-Laurent prévoit une évolution du Label QualiEthique au référencement Datadock et à la labellisation AFNOR :



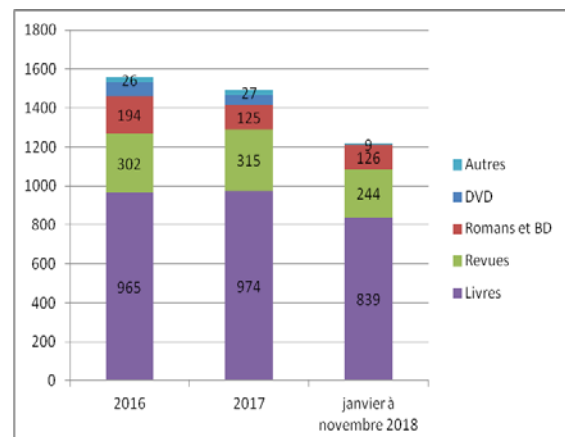
L'institut Saint Laurent est référencé sur Datadock depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014.



L'acquisition du label AFNOR NF 214, spécifique aux organismes de formation, est quant à lui en prévision sur l'année 2019.

2.3 Le Centre de Ressources Documentaires.

Au 30 novembre 2018, **1269 prêts de documents ont été enregistrés au CRD** (chiffre stable depuis plusieurs années, au regard du nombre d'apprenants).



**Nombre de prêts au CRD
par année et par support**

En outre, le CRD est abonné à des revues professionnelles et ouvrages en travail social sur le portail Cairn, permettant aux utilisateurs d'accéder à des ressources en ligne depuis leur compte lecteur.



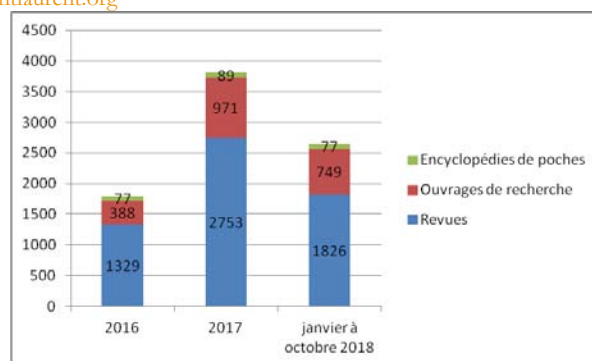
41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

Au 31 octobre 2018, **2652 documents ont été consultés sur le portail Cairn**. Les ressources proposées sur ce portail sont des ressources spécialisées en sciences humaines et sociales, complémentaires des ressources accessibles au CRD.



Nombre de consultations sur Cairn par année et par support

De septembre 2018 à mars 2019, 8 personnes inscrites en Prépa concours (parcours de découverte du travail social) ont bénéficié d'interventions du CRD dans le cadre du module « Revue de presse et analyse de l'actualité ».

Au 10 décembre 2018, la page Facebook compte 243 abonnés et sert de relais à la veille informationnelle réalisée par le CRD pour tenir les abonnés informés de l'actualité sociale et médico-sociale. Le groupe des anciens apprenants de l'ISL, créée en mai 2016, regroupe quant à lui 164 membres.

Enfin, d'autres activités relevant des missions du CRD sont à relever :

- 36 offres d'emploi communiquées par des partenaires ont été diffusées sur le portail du CRD ;
- 78 appels d'offre ont été repérés grâce à une veille quotidienne.

2.4 Les publications de l'ISL.

En 2018, 2 ouvrages ont été publiés aux Editions Vuibert par des professionnels de l'Institut :



Eric Furstos, co-auteur Michel Billet (9^e édition).



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

2.5 Le Conseil de Vie Sociale.

Durant l'année 2018, le CVS s'est réuni une fois en date du 9 avril 2018. Un prochain CVS aura lieu en janvier 2019.

Sont présents : les délégués et suppléants de chaque promotion, un formateur, le directeur de site ou directeur général (membre consultatif) et un représentant du Conseil d'Administration.

Il s'agit d'une instance permettant à chacun de donner son avis et de faire des propositions sur le fonctionnement de l'Institut Saint Laurent. Le CVS est aussi axé sur le vivre ensemble à l'ISL par des échanges sur l'organisationnel et le quotidien. Ainsi, en 2018, il a poursuivi la réflexion et mise en œuvre de la démarche d'éco-citoyenneté et de projets inter-promotion sur le vivre ensemble dans un collectif.

2.6 Le pôle Sélection.

Quelque soit le dispositif (formations initiales ou continues), l'accès aux formations diplômantes dispensées à l'Institut Saint Laurent est strictement régit par :

- L'Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social,
- l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur,
- l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Tout en garantissant le principe de mixité sociale, l'Institut Saint Laurent privilégie, depuis son origine, une volonté de promotion sociale (ou plutôt professionnelle) en direction des publics ayant connu des parcours scolaires ou des expériences d'insertion professionnelle parfois complexes, et présentant un potentiel de compétences vers la fonction éducative. Dans cette visée, l'équipe pédagogique s'engage, après l'admission des candidats, à adapter la pédagogie à leurs besoins et potentiels.

L'examen de sélection, en dehors de l'épreuve de niveau, ne comporte pas de phase éliminatoire sur un critère de performance à l'écrit, pour les niveaux 5 et 4. Les épreuves écrites et orales sont destinées à évaluer un pronostic d'aptitudes vers le métier et la formation, permettant ainsi une ouverture à des profils hétérogènes de candidatures admissibles.

Dans une volonté de valoriser la poursuite des études post-bac professionnel ou technologique de l'accompagnement, le service et l'aide à la personne, l'Institut Saint Laurent fait le choix de retenir des places de sélection, notamment sur les niveaux 4, pour les bacheliers ASSP, SAPAT, SPVL et ST2S.

Le règlement intérieur de formations de l'Institut, réécrit en 2017, pose un cadre strict, propice à cet apprentissage, accommodation, et adaptation à la réalité professionnelle.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

Depuis 4 ans, les intervenants de l'Institut (enseignants, formateurs) repèrent des manifestations comportementales et cognitives inédites de très nombreux nouveaux apprenants (posant la question des compétences psychosociales non acquises en amont du projet de formation) : absentéisme et retards importants, défiance ou mépris des règles et normes sociales, dédain des échéances formatives, irrespect des intervenants et de l'autorité réelle et symbolique, non remise en question, hyperconsommation, clientélisme et individualisme, rapport au temps immédiat, attention et concentration éparpillées, désengagement, désintérêt rapide à la formation (...), ce malgré, de très bonnes appréciations et notes aux entretiens de sélections.

Ce constat, croisé avec d'autres établissements de formation de la région, a conduit l'Institut Saint Laurent à adapter ses critères de sélection à cette problématique et à ses moyens d'accompagner les nouveaux apprenants admis, en prenant en compte, autant que faire **se peut**, leurs propres représentations, leurs propres caractéristiques, leurs propres types d'engagement, pédagogiques d'abord, mais aussi dans le rapport à l'autre, à la règle, et surtout à l'intervention sociale, dans un parcours de formation et dans un métier d'accompagnement, en équipe, des personnes les plus vulnérables.

L'Institut Saint Laurent a alors mis l'accent depuis 2017, au niveau des entretiens de sélection (professionnel et psychologique), sur des points essentiels et rédhibitoires à une entrée en formation (qu'elle soit initiale ou continue). Ces critères incontournables doivent nécessairement être explorés lors de tous les entretiens d'admission. Il s'agit, en effet, aujourd'hui, non plus d'analyser uniquement les pré-requis pour entrer dans le métier, mais surtout d'examiner les compétences psychosociales et les capacités des candidats à entrer dans une formation demandant implication et respect des contraintes liées aux obligations de formation :

- positionnement étayé d'une projection dans un parcours de formation,
- positionnement face au respect à un règlement intérieur et un « institué »,
- positionnement face aux différents types de contraintes liées à la formation,
- positionnement face au respect des échéances - rendu d'écrits formatifs... - et des horaires,
- positionnement face au respect des lieux - propreté, rangement, matériel, éco-citoyenneté,
- positionnement face au respect des enseignants, formateurs responsables,
- positionnement face à l'évidence, la certitude, l'idée d'une formalité (pour les candidats SE),
- positionnement face au respect de la parole de l'autre, à la reconnaissance des différences de point de vue, de temporalité, d'expérience, de maturité,



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- positionnement dans un travail collectif hétérogène, capacité à ne pas juger l'autre dans sa différence, capacité à se remettre en question au regard de la vie de promotion - compréhension du terme « promotion », projection dans une réalité de promotion.

Les réponses à ces critères, sous forme d'engagement du candidat, sont les seuls éléments d'aide à la décision d'admission. Etant énoncés dès le départ aux candidats (information transmise au début de chaque journée de sélection), ils sont ainsi exploités par l'Institut Saint Laurent pendant le cursus de formation des candidats admis (en cas de trop grands écarts entre « le déclaratif » de leurs entretiens d'admission et la réalité de leur parcours de formation, ne remettant cependant, en aucun cas, en cause la possible sinuosité de leur transformation).

En ce qui concerne notamment les candidats « en situation d'emploi », l'Institut insiste sur le fait que la sélection à une entrée en formation n'est pas (ou plus) une formalité, mais bien une épreuve constituée de critères auquel ils devront nécessairement répondre.

Sélections AES				
<i>Agrément transitoire pour 2 ans DRDJSCS du 7 juin 2016</i>				
<i>Arrêté du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes du 25 juillet 2016</i>				
	Epreuve écrite d'admissibilité 2017	Epreuve écrite d'admissibilité 2018	Epreuve orale d'admission 2017	Epreuve orale d'admission 2018
AES VD et SE	18	15	39	14
Sélections ME				
<i>Agrément DRJSCS du 10 décembre 2013</i>				
	Epreuve écrite régionale 2017	Epreuve écrite régionale 2018	Epreuve orale d'admission 2017	Epreuve orale d'admission 2018
ME VD et SE	32	36	209	211
Sélection ES				
<i>Agrément DRJSCS du 29 juin 2012 et conformité ECTS du 24 septembre 2013</i>				
	Epreuve écrite d'admissibilité 2017	Epreuve écrite d'admissibilité 2018	Epreuve orale d'admission 2017	Epreuve orale d'admission 2018
ES Passerelle	8	6	8	6
ES 3 ans	0	0	0	0
Total :	8	0	8	6



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

3 La vie des filières de formation.

En 2018, 221 apprenants sont inscrits dans une formation diplômante à l'Institut Saint Laurent, dont plus de la moitié en situation d'emploi :

TOTAL EFFECTIFS FORMATION DIPLOMANTES 2018	
VD (AES et SE)	78
SE (AES, ME, ES)	122
Modules complémentaires (<i>Hors financement Région</i>)	21
TOTAL	221

3.1 Les priorités formatives à l'Institut Saint Laurent

Au-delà de la technicité attendue par et pour chaque profession sociale et médico-sociale, l'aspect central de la relation avec la « personne/usager » implique que les formateurs de l'Institut Saint Laurent accompagnent la réflexion des apprenants sur leurs positionnements professionnels, déontologiques et éthiques. Cette réflexion doit être au cœur de leur professionnalité pour qu'ils considèrent la « personne/usager » à la fois comme :

- citoyen dont les droits et devoirs sont pris en compte tant par les professionnels que par la structure,
- co-producteur de la réponse apportée, le professionnel est attentif à la fois à ses difficultés, ses capacités, ses attentes et ses souhaits,
- être social dont les liens et appartenances doivent être considérés,
- sujet dont l'intimité et la singularité doivent être reconnues et respectées,
- utilisateur d'un service dont l'avis doit être recherché et pris en compte.

L'Institut Saint-Laurent doit s'engager :

- A accompagner les apprenants à s'approprier le fait que l'action de tout professionnel au travail social s'inscrit dans un cadre organisationnel découlant :
 - de politiques sociales ;
 - d'un projet associatif (de fondation ou de mutuelle) ou d'un dispositif de fonction publique ;
 - du projet institutionnel d'établissement ;
 - du projet politique territorial.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

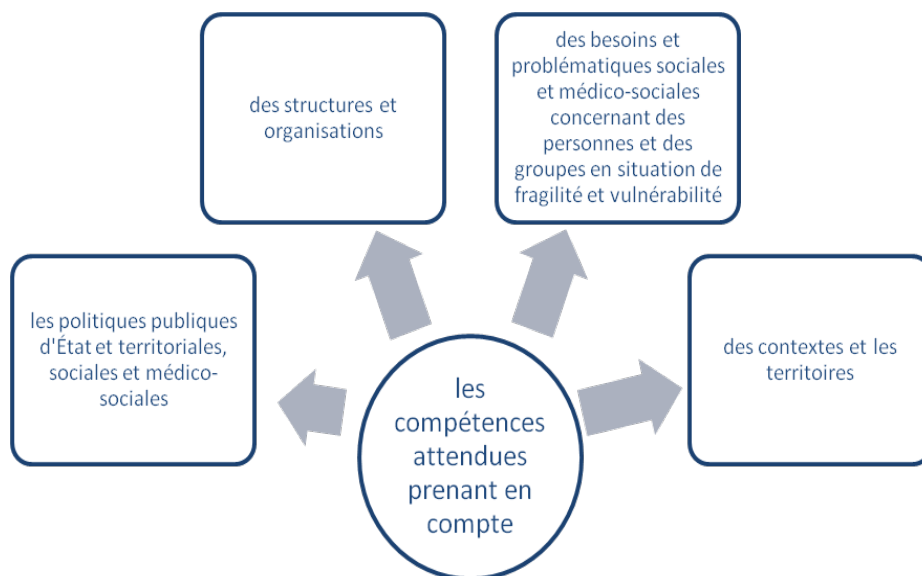
Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- A démontrer que ces projets ont pour fonction d'affirmer l'identité des structures et leur positionnement dans un champ territorial, de structurer les réponses à apporter, en précisant les objectifs, en organisant des conditions de mise en œuvre et en cherchant à garantir à la « personne/usager » la qualité des moyens et réponses qui lui sont apportés.

Le parcours formatif que doit proposer l'Institut Saint Laurent a pour vocation de préparer les apprenants à devenir de véritables acteurs de l'action sociale et médico-sociale avec une approche à la fois pluri professionnelle et pluridisciplinaire.

Ce parcours part du postulat que les compétences des professionnels du travail social sont irriguées par quatre dimensions déterminantes dont la combinaison structure et caractérise les métiers du social et du médico-social ainsi que la certification qui y est attachée :



La formation au sein de l'Institut Saint-Laurent doit faire une part conséquente, pour les apprenants quelle que soit leur filière formative, à l'appréhension, à la compréhension, à la réflexion sur les évolutions sociétales et économiques dont l'impact est essentiel sur les réponses professionnelles sociales et médico-sociales à apporter demain.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

3.2 Le projet d'éco-citoyenneté et/ou d'éco-responsabilité dans la formation à l'Institut Saint Laurent.

Entre écologie/économie et citoyenneté et apprentissage : qu'apprendre et que faire concrètement pour soi, pour l'autre, pour son environnement ?

Que transmettre à l'autre ? Que laisser à l'autre ?

Depuis 2017, l'Institut Saint Laurent a engagé un projet pédagogique s'appuyant sur l'écocitoyenneté/responsabilité des apprenants.

Ce projet est parti du constat suivant :

- Postures auto-centrées de certains apprenants, parfois éloignées des valeurs du travail social, de la solidarité, de l'entraide, du vivre ensemble...
- Prise en considération affaiblie, au fil du temps, de l'institué (le lieu et l'espace de formation mis à disposition des apprenants comprenant règles et savoir vivre ensemble), de son environnement matériel et social, dans une démarche de développement durable (que laisse-t-on aux promotions suivantes en termes de soin des lieux, et de valeurs ?)
- Prise en considération questionnant quant au respect des services d'entretien
- Thématique de formation inscrite dans les nouveaux référentiels
- Perte de transmission des valeurs de l'ISL aux apprenants (respect des lieux, des règles de vivre ensemble, d'entraide, de solidarité, considération des différences, valorisation de l'échange de compétences...)

L'éco-citoyenneté est la prise en compte et le respect de son environnement matériel (lieux, espaces...) et social (environnement humain), incluant l'économie comprise, dans le contexte de ce travail, à la fois :

- dans la fonction interne à tout un chacun (je décide ou pas d'intervenir face à ce que je perçois d'un non respect de l'environnement matériel et social. Quelle est mon économie interne à intervenir ou pas ?) ;
- dans la dimension sociale et solidaire, valeur fondatrice du travail social, comme lien social d'engagement et d'entraide réciproques entre les personnes tenues au bien-être de tous.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

L'éco-responsabilité face à son environnement matériel et social est, notamment en tant qu'adulte et en tant que futur travailleur social, le devoir moral de répondre et de se porter garant de ses actions ou de celles des autres. Le « citoyen » renvoie enfin, à la caractéristique qui réunit un groupe de personnes dans une même société, une même communauté.

Le projet d'éco-citoyenneté/éco-responsabilité de l'Institut Saint Laurent est un travail concret de sensibilisation et d'expérimentation, à partir de l'inscription de chacun dans « l'institué » de l'établissement : à la fois respect, entretien du lieu de formation, dont personne n'est propriétaire [car tous sont de passage !] et n'existant que du fait de la formation ; valorisation et création d'espaces d'entraides et de solidarités entre apprenants, pour promouvoir un développement durable SOCIAL ; travail de conscientisation de toute personne en formation d'appartenir à un environnement (terre, territoire, lieu d'utilisation, d'emprunt, d'usage ou d'appartenance, mais aussi environnement social : famille, amis, collègues, pairs professionnels, usagers [...] ou tout simplement autres personnes autour de soi) garantissant son existence vitale, sociale, professionnelle... impliquant ainsi, pour chacun, des droits et des devoirs par rapport à cet environnement.

Le projet d'éco-citoyenneté et/ou d'éco-responsabilité dans la formation de l'Institut Saint Laurent se traduit concrètement par la mise en place de séances d'une heure à chaque regroupement, basées sur une recherche du sens du développement durable dans l'intervention sociale, puis l'élaboration d'un projet de développement durable social sur le temps du cursus de formation.

3.3 La formation d'Accompagnant Educatif et Social (Niveau V).

Le décret n°2016-74 du 29 janvier 2016 et l'Arrêté du 29 janvier 2016 relatif au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social fixent les conditions de ce nouveau diplôme qui réforme et remplace les diplômes d'AMP et d'AVS. La formation est organisée sur un socle commun et sur trois spécialités :

- Accompagnement de la vie à domicile.
- Accompagnement de la vie en structure collective.
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

L'ISL a accueilli sa première promotion d'AES en novembre 2016.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- **L'évolution des effectifs des promotions AES.**

Promotions :	Effectif réel des apprenants			Effectif théorique	
	2017	2018	Ecart 2017/2018	Capacité VD	Capacité SE
AES VD	22	8	-14	24	
AES SE	23	32	+9		25
Modules complémentaires AES	4	3	-1		
Total apprenants entrants AES	49	43	-6		

- **Les résultats aux examens DEAES.**

DEAS		
	DEAES Session 2017	DEAES Session 2018
Candidats présentés :	42	39
Candidats admis :	39	38
Candidats en validation partielle :	1	1
Pourcentage de réussite :	92,86%	97,44%
Moyenne régionale :	89,29%	<i>Non communiquée</i>

3.4 La formation de Moniteur Educateur (Niveau IV).

En septembre 2018, une semaine d'intégration a été proposée aux apprenants moniteurs éducateurs 1^{er} année (VD et SE). Il s'agit durant une semaine de comprendre les enjeux relatifs à l'engagement en formation, et ce, en rendant acteurs les apprenants durant les différents TD qui leur sont proposés : l'entrée en formation, la notion de promotion, apprendre à apprendre, etc. Le point d'orgue, le dernier jour, est la restitution finale en grand groupe de leurs différentes réflexions, celle-ci s'effectuant sous forme de médiations, à partir d'un projet commun.

- **L'évolution des effectifs des promotions de ME.**

Promotions :	Effectif réel des apprenants			Effectif théorique	
	2017	2018	Ecart 2017/2018	Capacité VD	Capacité SE
ME VD	27 Promo Illich	31 Promo S. Veil	+4	32	
ME SE	39 Promo Pestalozzi	39 Promo Petit Clerc	0		35
Modules complémentaires	8	16	+ 8		
Total apprenants entrants ME :	80	86	+ 8		



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- **Les résultats aux examens DEME.**

DEME		
	DEME Session 2017	DEME Session 2018
Candidats présentés :	73	72
Candidats admis :	65	66
Candidats en validation partielle :	8	6
Pourcentage de réussite :	89,04%	91,67 %
Moyenne régionale :	85,15%	Non communiquée

3.5 La formation d'Éducateur Spécialisé (Niveau III).

Le Congrès de Nouvelle-Calédonie a fixé la date du référendum lié à « la souveraineté » au 4 novembre 2018, soit 20 ans après l'accord de Nouméa et 30 ans après la tragédie d'Ouvéa.

Cette situation d'autodétermination de la Nouvelle Calédonie a bloqué le financement gouvernemental de nombreux parcours de formation dont ceux d'éducateur spécialisé.

Les conventions signées avec la Nouvelle Calédonie depuis 3 ans pour former des éducateurs spécialisés à l'ISL ont été ajournées pour l'année 2017/2018. C'est pour cette raison, que l'Institut Saint Laurent n'a pas ouvert de session 3 ans en septembre 2017.

Une promotion ES passerelle a ouvert en avril 2018. Elle comporte 8 apprenants en situation d'emploi.

- **L'évolution des effectifs des promotions ES.**

Promotions :	Effectif réel des apprenants			Effectif théorique	
	2017	2018	Ecart 2017/2018	Capacité VD	Capacité SE
ES 3ans	16	16	0		20
ES Passerelle	7	8	+1		20
Modules complémentaires ES	0	5	+5		
Total apprenants ES :	23	29	+6		

- **Les résultats des examens au DEES.**

DEES		
	DEES Session 2017	DEES Session 2018
Candidats présentés :	5	19
Candidats admis :	5	13
Candidats en validation partielle :	0	6
Pourcentage de réussite :	100%	68,42%
Moyenne régionale :	88%	Non communiquée



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

3.6 Les modules complémentaires AES et ME.

L'Institut Saint-Laurent propose un accompagnement individualisé aux apprenants qui n'ont pas validé l'ensemble des Domaines de Compétences de leur formation. Il s'agit pour le formateur, non seulement d'aborder avec le candidat ce qu'il a compris de cet échec partiel, mais de reprendre avec lui les attendus propres au Domaine de Compétences. Pour cela, sont utilisées les méthodologies construites par l'Institut Saint-Laurent et le référentiel de compétences. Les personnes concernées contractualisent avec l'ISL leur accompagnement personnalisé et s'engagent à le respecter. Il leur est demandé d'être en situation professionnelle ou en situation de stage pour une durée minimum de 280 heures. Ce soutien dans cette démarche de formation atypique est un réel tremplin vers une professionnalisation réussie si les personnes s'investissent réellement.

3.7 La place de l'Institut Saint Laurent dans le schéma régional des formations sociales 2018.

- ***Formations de Niveau V (AMP – AES depuis 2017)***

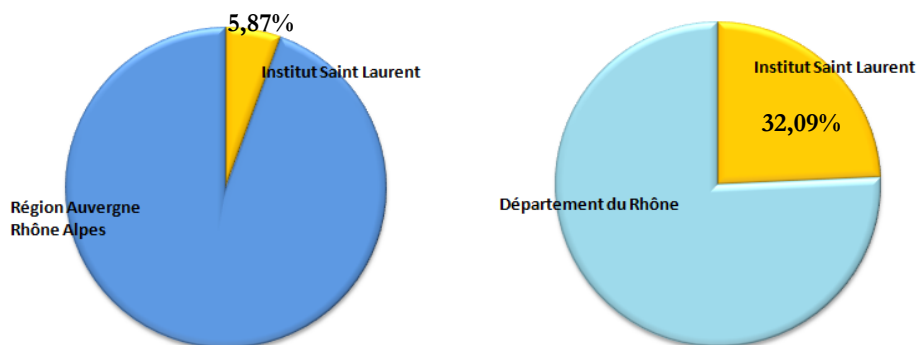
6500 AMP en Région Auvergne Rhône Alpes (+ 9 % d'évolution sur 5 ans)

Nombre d'offres d'emploi dans le secteur (tous niveaux 5 médico-social confondus) : 1037 dont 225 dans le Rhône et Métropole

1022 candidats DEAMP en Région Auvergne Rhône Alpes (en 2015) dont 187 candidats dans le Rhône (soit 18,3 % du total de candidats DEAMP en Région Auvergne Rhône Alpes)

Part des candidats présentés en moyenne par l'Institut Saint Laurent et par an au DEAMP

(60 candidats) :





41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- **Formations de Niveau IV (Moniteur éducateur)**

4700 ME en Région Auvergne Rhône Alpes (+ 3,2 % d'évolution sur 5 ans)

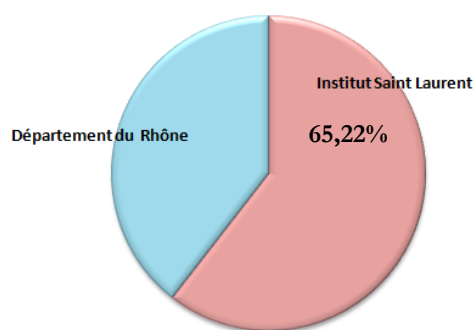
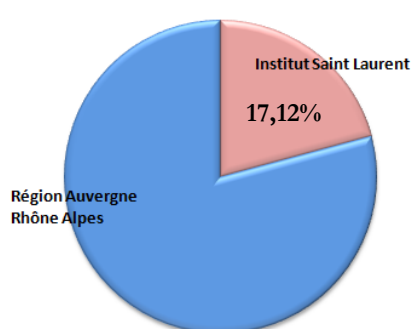
17 % de ME en Région Auvergne Rhône Alpes sur la totalité en France

Nombre d'offres d'emploi : 1555 dont 349 dans le Rhône et Métropole

438 candidats DEME en Région Auvergne Rhône Alpes (en 2015) dont 115 candidats dans le Rhône (soit 26,26 % du total de candidats DEME en Région Auvergne Rhône Alpes)

Part des candidats présentés en moyenne par l'Institut Saint Laurent et par an au DEME

(75 candidats) :



- **Formations de Niveau III (Educateur spécialisé)**

14700 ES en Région Auvergne Rhône Alpes (+ 0,1 % d'évolution sur 5 ans)

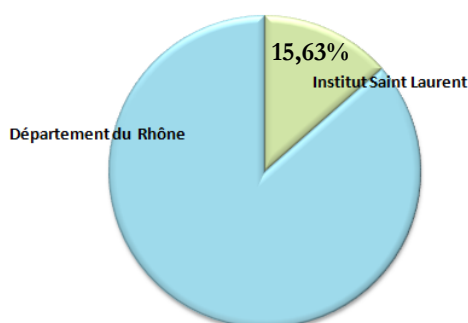
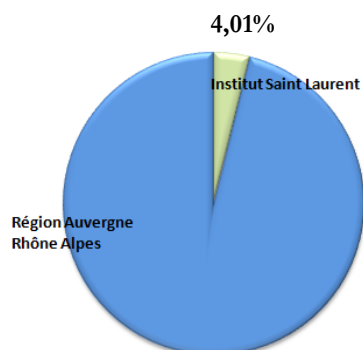
13 % de ES en Région Auvergne Rhône Alpes sur la totalité en France

Nombre d'offres d'emploi : 1555 dont 349 dans le Rhône et Métropole

499 candidats DEES en Région Auvergne Rhône Alpes (en 2015) dont 128 candidats dans le Rhône (soit 25,65 % du total de candidats DEES en Région Auvergne Rhône Alpes)

Part des candidats présentés en moyenne par l'Institut Saint Laurent et par an au DEES

(20 candidats) :





41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

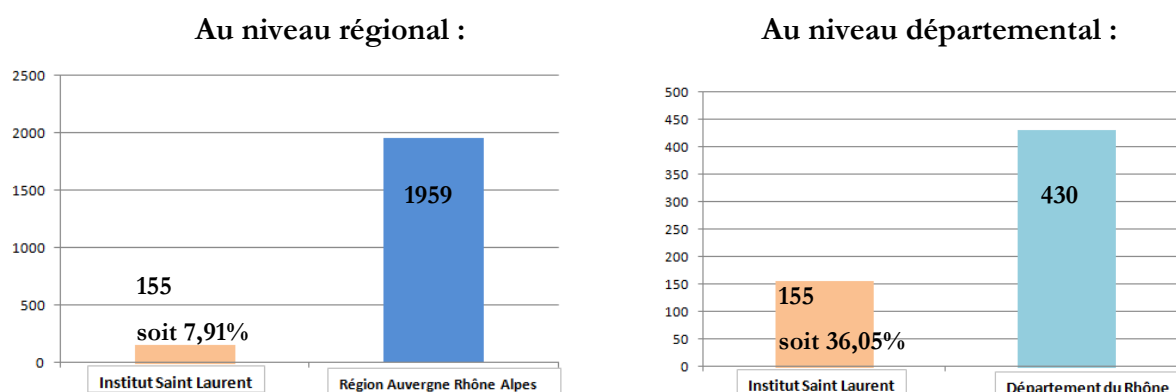
Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- *Place de l'Institut Saint Laurent dans le schéma des formations sociales, toutes formations confondues*

Nombre total de candidats présentés en moyenne par l'Institut Saint-Laurent par an pour les formations AMP/AES, ME et ES



4 La vie du pôle de formation continue.

4.1 Les formations de Surveillants de Nuits Qualifiés et Maîtres et Maitresses de Maison.

Les formations certifiantes de SNQ et MM sont mises en place de manière délocalisée à l'ISL dans le cadre d'un partenariat avec le Lycée Puits de L'Aune à Feurs (42).

- *L'évolution des effectifs des promotions SNQ et MM.*

Promotions :	Effectif réel des apprenants			
	2016	2017	2018	Ecart 2017/2018
Surveillants de Nuits Qualifiés	12	12	9	-3
Maîtres et Maitresses de maison	11	12	8	-4
Total apprenants SNQ et MM :	23	24	17	-7

Une nouvelle session a commencé en décembre 2018 pour finir le 4 juin 2019.

Promotions :	Session 2018/2019
Surveillants de Nuits Qualifiés	6
Maîtres et Maitresses de maison	4
Total apprenants SNQ et MM :	10



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- **Les résultats aux certifications de SNQ et MM.**

Surveillants de Nuits Qualifiés		
	SNQ Session 2017	SNQ Session 2018
Candidats présentés :	12	9
Candidats admis :	12	9
Pourcentage de réussite :	100%	100%
Maîtres et Maîtresses de Maison		
	MM Session 2017	MM Session 2018
Candidats présentés :	12	8
Candidats admis :	12	8
Pourcentage de réussite :	100%	100%

4.2 Les formations professionnelles continues et les dispositifs d'Analyse Réflexive de la Pratique Professionnelle.

En 2018, le catalogue de Formation Continue de l'ISL a été réactualisé. Chaque thématique proposée fait l'objet d'une fiche dédiée de présentation pédagogique.

Une refonte des propositions du dispositif d'Analyse de Pratiques Professionnelles comme traditionnellement institué a permis d'aboutir à la présentation de 7 dispositifs d'APP différenciés. Ces derniers permettent la construction d'un travail d'ajustement au plus près des besoins spécifiques des ESSMS demandeurs d'APP.

Les APP sont en nette progression par rapport à l'année 2017, avec des demandes de nouvelles structures.

Des actions de formation spécifiques au catalogue ont été conduites notamment sur les écrits professionnels.

Pôle Formation Continue hors formations diplômantes		
Chiffre d'affaire :	2017	2018
Actions de formations continues hors formations diplômantes	Formation Continue : 2 737 € POEC : 25 920 € 1816 Heures de Formation / 117 Stagiaires	Formation Continue : 14 645 € surtout des actions spécifiques sur les écrits professionnels pour des salariés en structures.
APP	5 991€	9 640 €

Les prestations d'évaluation externe ont été relancées cette année. Une équipe d'évaluateurs a été constituée, et la première prestation démarre en décembre 2018 pour se poursuivre en 2019.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

5 Les réseaux et les partenariats.

5.1 Les accompagnements VAE.

Etablissement fondateur, membre de l'A-VAE-TSS, l'ISL contribue activement à sa mission par la réalisation de prestations d'accompagnements de candidats, de conception de l'ingénierie sur l'ensemble des diplômes du travail social et d'animations de formations pour les accompagnateurs VAE.

Depuis septembre 2017, le Directeur de site de l'ISL est Président du Conseil d'Administration de l'A-VAE-TSS.

Prestations horaires :	VAE		
	2017	2018	Ecart 2017/2018
Accompagnements de candidats + forfait référent A-VAE-TSS	2H	2H	0
Intervention accompagnateur AVAETSS	7H	7H	0
Ingénierie :	2H	2H	0
Régulation :	0H	0H	0
Formations animées :	0H	0H	0

L'accompagnement des candidats (pour l'obtention des Diplômes d'Etat d'AES, ME, TISF, ES) se fait en petits groupes de 4 à 6 personnes, sur 6 ou 7 regroupements de 3h dont une rencontre individuelle de 1,5 heures par personne, sur 6 mois environ. A l'issue de cet accompagnement, les personnes présentent un écrit appelé "livret 2" sur lequel elles vont être évaluées.

Les candidats doivent faire la preuve qu'ils ont les compétences pour le métier demandé et qu'ils sont en capacité de les expliciter et de les formaliser. Ils doivent démontrer en quoi leurs diverses expériences (professionnelles, associatives, caritatives...) leur ont permis de mobiliser des compétences professionnelles. L'accompagnateur va leur apporter une méthodologie, en lien avec les référentiels professionnels, pour qu'ils arrivent à mettre en mots tant à l'oral qu'à l'écrit leurs connaissances, leurs savoirs, tirées de leurs expériences et mises en lien avec des compétences professionnelles.

5.2 Le Groupement de Partenaires Régionaux Auvergne Rhône-Alpes.

L'ISL est membre fondateur et pilote du Groupement de Partenaires Régionaux pour la formation tutorale depuis 2006 :

- *labellisé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Branche Sanitaire et Sociale pour les formations tutorales*



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- *labellisé par la DRJSCS RA pour la formation de référents professionnels et l'accompagnement à la promotion des Sites Qualifiants*

Ayant la responsabilité et la coordination pédagogique et administrative du Groupement, l'ISL a participé à la mise en œuvre de la formation de tuteurs référents entre 2006 et 2009, puis de la formation modularisée des tuteurs de proximité et référents de Site qualifiant (plus de 2700 tuteurs ou référents professionnels formés en RA depuis 2006 – plus 45 sites qualifiants accompagnés).

Prestations total du Groupement:	Groupement de Partenaires Régionaux		
	2017	2018	Ecart 2017/2018
Formations Tuteurs de proximité et de référent site qualifiant en intra et en OF	190	195	+5
Formation Référent professionnel	8	80	+72
Accompagnement de site qualifiant (28H)	XXX	XXX	XXX
Total des prestations Groupement :	198	275	+77

5.3 Création du Groupement URAFORIS pour la Professionnalisation.

Dans le contexte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'évolution des formations en travail social et des nouveaux modes de professionnalisation inscrits notamment dans le rapport du 15 septembre 2016 par la Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC) portant sur la présentation d'un schéma directeur global des formations sociales, le Groupement de Partenaires Régionaux Rhône Alpes pour la Formation de tuteurs ne pouvait plus se limiter à l'offre de formation au tutorat.

Pour se faire, en novembre 2017, il a choisi, dans le cadre des subventions annuelles de la DRDJSCS pour la promotion des sites qualifiants et de l'alternance intégrative, de se placer sous l'égide de la Plateforme URAFORIS Auvergne-Rhône-Alpes, pour poursuivre ses objectifs sur l'ensemble de la région, mais aussi proposer son expertise mutualisée depuis 10 ans autour de la question centrale de l'alternance intégrative (ou interactive), au regard :

- De la réarchitecture des diplômes initiés par le DEAES et la réingénierie du tutorat pour les stages AES (complexité des modalités d'accompagnement et de certification sur les sites qualifiants)
- De la réarchitecture des formations de niveau 3 (reconnues au niveau 2)



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- De la difficulté de plus en plus grande de trouver des offres de stages dans le contexte tendu de la gratification
- Du travail UNAFORIS démarré en février 2015 afin de développer et/ou créer des modalités innovantes en matière de professionnalisation
- De l'Instruction interministérielle DGCS/SD4A/DGESIP n°2015-102 du 31 mars 2015 relative au nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative pour les formations diplômantes du travail social

Ce nouveau Groupement a pris l'appellation de « Groupement URAFORIS pour la Professionnalisation » en formulant des règles d'engagement volontaire et solidaire, pour s'inscrire dans une démarche de mutualisation de moyens et de compétences au plan régional.

Le Groupement URAFORIS pour la Professionnalisation a ainsi redéfini les contours de son objet (financé par les subventions d'Etat) :

- une participation active des partenaires impliqués, dans un accompagnement au changement provoqué par les réformes de diplômes et de dispositifs de formation ;
- la continuation de formations des professionnels à l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires, et l'accompagnement en intra à la construction et à l'organisation plus volontariste des sites qualifiants à la formation ;
- la mise en place d'un réel projet d'harmonisation de mise en œuvre des réarchitectures de diplômes par les établissements de formation volontaires de la plateforme ;
- la mise en œuvre d'une réelle démarche d'évaluation des pratiques d'alternance intégrative entre tous les partenaires ;
- et enfin, l'ingénierie de modalités innovantes de professionnalisation, sortant du classique stage professionnel de plus en plus impacté par la loi **n° 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires** (stages pluri-institutionnels, projet collectif, diagnostic social de territoire, conception d'un projet de mise en réseau des acteurs, travail préparatoire à l'élaboration d'un projet de développement social, diagnostic de la gouvernance locale d'un dispositif, valorisation de situations de travail collectif pouvant faire émerger de nouveaux viviers de terrains d'accueils potentiels...)

Le Groupement URAFORIS pour la Professionnalisation se compose à ce jour de : l'ADEA, Le Puits de l'Aune, l'ESSSE, l'IFTS, l'IREIS et l'ISL.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

5.4 Les partenariats avec les sites qualifiants.

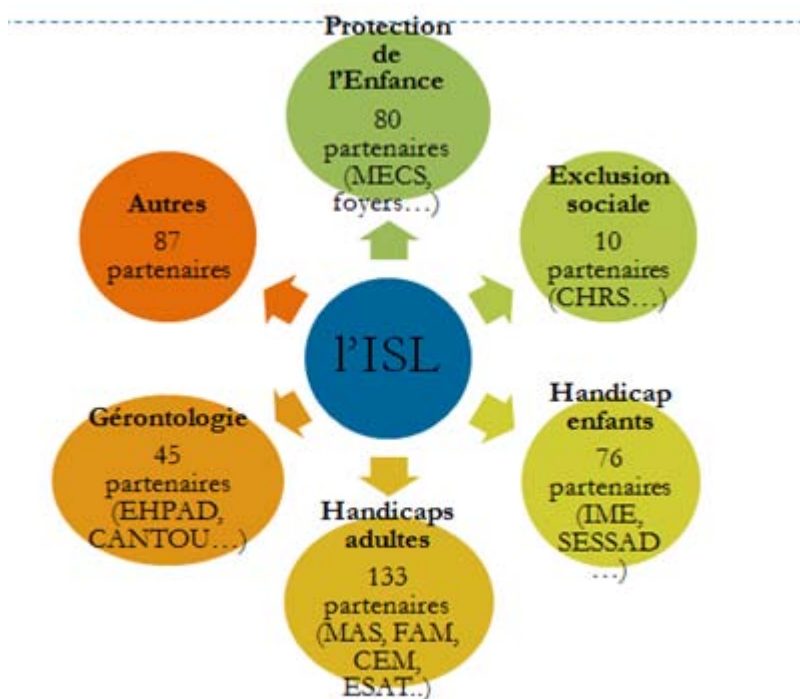
Mobilisé par la consolidation de la structuration pédagogique, le pôle Synergie Sites Qualifiants tendra à se redéployer sur l'année 2019.

Toutefois, deux partenariats sont en cours :

- L'IME Le Bouquet pour approfondissement du partenariat existant.
- Rencontre prévue avec l'IME de Vienne.

Aussi, le partenariat avec l'ensemble de nos sites qualifiants concernant l'accueil de stagiaires sur les filières en voie directe AES, ME et ES a été retravaillé. Une communication déclinant des constats et des propositions a permis la construction d'un listing de stage où chaque site qualifiant a pu se positionner en fonction de ses souhaits et besoins.

Les liens avec le milieu professionnel





41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

5.5 Contributions et autres actions de réseaux et partenariats.

• *Le CRD de demain*

Le Centre de Ressources Documentaires, dans le cadre de la Formation Tout au Long de la Vie et de l'élaboration de parcours de formation, doit aujourd'hui opérer une mutation profonde. Il doit être :

- Un lieu numériquement connecté (tablettes, ordinateurs...)
- Un lieu de ressources documentaires et pédagogiques (livres, vidéos...)
- Un lieu d'échanges et de liens entre apprenants, formateurs et professionnels
- Un lieu d'expérimentation pédagogique : classe inversée, création vidéo...
- Un lieu convivial de ressourcement pour l'ensemble des apprenants et du personnel

Un travail de concertation avec l'ESSSE et le Lycée Don Bosco sur le CDR de demain a été mené. Il a été animé par Olivier Carbonnel, Président de l'Agence Pixago.

Le résultat de ce travail sera la base du projet « Centre de Ressources et d'Echanges » de demain.

• *Mise en œuvre de la plateforme numérique Spiral Connect à la rentrée 2018*

Après une formation à l'utilisation de la plateforme Spiral Connect auprès des membres de l'équipe pédagogique, celle-ci a été déployée sur l'ensemble de l'ISL dès la rentrée 2018.

Aujourd'hui, une grande partie des formateurs utilisent cette plateforme et l'ensemble des apprenants disposent d'un compte personnel leur permettant d'accéder à des ressources pédagogiques en ligne. Son utilisation induit une belle fluidité au niveau des informations et de belles innovations pédagogiques.

• *Le réseau Don Bosco Action Sociale : premières assises en 2018*

Les 24 et 25 mai 2018, le Réseau Don Bosco Action Sociale organisa ses premières Assises à l'Institut Don Bosco de Gradignan (Gironde). Celles-ci regroupèrent plus de 100 dirigeants des 65 établissements et services d'action sociale du réseau : présidents, administrateurs, directeurs, cadres de direction, qui purent ainsi prendre conscience de la force et du dynamisme de ce réseau, marqué par l'« uni-diversité », pour reprendre un concept cher à François de Sales :

- Diversité des associations, sur le plan de l'histoire, de l'implantation géographique, de la taille, des différentes missions exercées dans le champ du social ;
- Unité, bâtie autour d'une référence commune à la pédagogie de Don Bosco, se traduisant par l'adoption d'une charte éthique proposée à tous les personnels, salariés et bénévoles.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

Après une brève présentation de l'histoire et de l'actualité de ce réseau, inscrit dans une dimension internationale, la conférence inaugurale, prononcée par le Professeur Alain BENTOLILA (Université Paris Descartes), permettait de découvrir que l'attention à la dimension spirituelle de chaque personne accueillie n'était pas contraire à l'esprit de laïcité.

Des travaux de groupe permirent aux participants de mieux se connaître, d'échanger autour de leurs pratiques, mais aussi autour de ce que signifie pour eux la référence à l'héritage de Don Bosco. Ces travaux débouchèrent sur la volonté de développer des pistes d'action, communes à l'ensemble du réseau et déclinées dans chaque association membre, ce qui permettra de donner corps à ce réseau.

Citons en particulier :

- Des actions spécifiques d'accompagnement des MNA (mineurs non accompagnés) ;
- Des actions de formation à la pédagogie salésienne, adaptées à la réalité de chaque équipe éducative ;
- La création d'un réseau de parrainage, pouvant bénéficier aux mineurs accueillis ;
- Le renforcement du lien avec les établissements scolaires du réseau salésien ;
- Le développement d'un pôle « ingénierie-recherche » permettant la mise en place d'actions innovantes.

Marc VANESSON, Délégué général de « Vers le Haut » (un think tank consacré à l'éducation), conclut de belle manière ces assises, en soulignant quelques défis à relever par les éducateurs du 21ème siècle. Alors que beaucoup de politiques publiques destinées à la jeunesse insistent sur le développement de l'autonomie, lui juge particulièrement important de développer chez les jeunes les capacités relationnelles.

- **L'ambition de GOFASSS : SYPRE**

Le GOFASSS (Groupement des Organismes de Formations d'Actions Sociales et Sanitaires Salésiens) a continué à se structurer. Il a désormais un nom et un slogan : SyPré (Système Préventif), conjugue sens et compétences.

Sypré a d'ores et déjà répondu à un certain nombre d'appels à projets régionaux. Il a été décidé d'engager un(e) coordonnateur(trice) du réseau SyPré (5 associations) afin d'évaluer et valoriser les compétences de chaque association. La mission principale sera de répondre aux appels à projets régionaux, nationaux et aux besoins des employeurs de façon concertée.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

- **Accréditation enseignement supérieur et Convention avec l'Université Lyon 2**

L'accréditation enseignement supérieur est nécessaire pour dispenser la formation d'Educateur Spécialisé (formation reconnue de niveau II depuis la rentrée 2018).

Dans ce cadre, une convention avec l'Université Lyon 2 a été signée comme un certain nombre d'organismes de formation lyonnais.

Cette accréditation est naturellement obligatoire pour obtenir l'agrément DEES délivré par la Région.

- **Partenariat avec l'ESSSE**

Une convention cadre a été signée entre le Lycée Don Bosco, l'ISL et l'ESSSE.

- **Communication autour des métiers du social et du médico-social**

Des actions de communication ont été réalisées autour de la connaissance des métiers :

- Réalisation de journées d'immersion pour des jeunes issus de Bac Professionnel ou Bac Technologique ;
- Participation à des forums de métiers : Mondial des métiers, Forum des métiers et des formations de la CSF, Forum des métiers du Lycée Don Bosco, etc. ;
- Interventions dans les établissements scolaires : une vingtaine d'établissements dans les départements du Rhône, de l'Ain, de l'Isère et de la Loire.

5.6 Les synergies avec le Lycée Don Bosco.

Afin de répondre à une volonté de travail en commun, plusieurs actions sont menées :

- La participation active à des commissions réflexives composées par des acteurs des deux établissements : Commission numérique et pédagogique, Commission « dispositifs innovants » pour les jeunes à besoins particuliers (ULIS, classe relais...), Centre de ressources ;
- L'élaboration par les deux établissements d'une formation de discernement autour des métiers du social ;
- L'accueil de stagiaires Moniteurs Educateurs ;
- La participation active au Forum des métiers ;
- La mise à disposition de la responsable de formation continue ;
- La mise à disposition de la comptable.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

L'ensemble de ces actions rentre dans une logique et une volonté de partage et d'élaboration collaborative au niveau des équipes. La réussite d'un tel projet de mutualisation ne sera effective et ancrée dans le temps qu'à cette condition.

6 Prospectives 2019.

Aujourd'hui, l'environnement complexe et mouvant nous amène à construire un modèle capable à la fois de répondre aux nouveaux enjeux sociétaux et d'autre part d'adopter une posture proactive dans le champ de la formation.

2019 sera l'année des réponses de nos agréments pour nos différents DE.

Dans ce sens, les axes stratégiques à développer pour l'année 2019 seront dans la lignée de 2018 :

- 1- Poursuivre l'élaboration d'une organisation interne claire, efficace, réactive et lisible en externe ;
- 2- Renforcer notre qualité pédagogique reconnue ;
- 3- Renforcer les synergies avec le Lycée Don Bosco et développer les actions de partenariats avec le réseau DBAS (Don Bosco Action Sociale) et en particulier le réseau régional et international : réponse commune aux appels à projets ;
- 4- Développer de nouvelles sources de financement (taxe d'apprentissage, dons, financements privés...) ;
- 5- Développer des actions de formation en phase par rapport aux nouveaux enjeux des institutions ;
- 6- Développer de nouveaux modes de partenariat : signature de conventions cadre avec des structures de valeurs communes qui partagent la même dynamique ;
- 7- Développer de nouveaux modes et lieux d'apprentissage ;
- 8- Développer un plan de communication pertinent et en phase avec les nouveaux modes de communication : Journée Portes Ouvertes, Facebook, etc ;
- 9- Orienter l'ensemble de nos actions vers l'élaboration d'un Campus des métiers.



41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org

Nos réseaux et partenaires.





41 Chemin du chancelier 69130 ECULLY

Tél : 04 78 33 46 20

Fax : 04 78 33 44 12

Site : www.institutsaintlaurent.org